



LE PROJET EDGE

**Document à titre informatif pour le
participant**

LE PROJET EDGE : Document à titre informatif pour le participant

Vous êtes invité à faire partie du programme EDGE, un projet coordonné par Anemo CQ S.A.S.

Avant de décider si vous participez, veuillez prendre le temps de lire attentivement les informations suivantes et en discuter avec les autres participants si vous le souhaitez. N'hésitez pas à revenir vers l'équipe EDGE si un point n'est pas clair ou si vous souhaitez plus d'informations.

L'objectif du projet :

Le but du programme EDGE est de développer un programme pour les expatriés entrepreneurs sans emploi ou sous-employés (cf. *paygap / skill mismatch*), afin de les aider à explorer les opportunités de l'entrepreneuriat mais également de développer leurs compétences et connaissances nécessaires à la construction de leur propre projet d'installation durable en France.

Le projet a été mis au point par Anemo CQ S.A.S. à la suite d'un travail de recherche approfondie sur les besoins des entrepreneurs expatriés en matière d'accompagnement. Le programme EDGE s'est appuyé sur cette démarche de Recherche pour apporter un soutien spécifique aux expatriés hautement qualifiés intéressés par la création d'entreprise.

Pourquoi ai-je été choisi :

Vous avez été sélectionné pour participer au programme EDGE car vous répondez aux critères d'éligibilité du projet et vous avez postulé pour devenir participant. Cependant, la participation à la formation est entièrement volontaire et si vous décidez de ne pas continuer, à n'importe quel moment, cela n'entraînera aucune sanction.

Qu'arrivera-t-il si je participe :

Vous avez postulé pour participer au programme EDGE. Si vous poursuivez dans cette voie, vous participerez à un programme au cours duquel vous serez invité à participer à un minimum de 10 séances réparties sur une période de 2 à 3 mois. La première phase du dispositif aura lieu [à définir]

Quels sont les avantages possibles en participant :

En participant au programme EDGE, vous recevrez une formation prise en charge par l'Etat (selon votre situation en France) pour vous aider à travailler sur le développement de votre idée d'entreprise ainsi que pour accéder à un réseau d'autres expatriés et institutions intéressées par l'entrepreneuriat, ainsi qu'à des organisations de soutien aux entrepreneurs. Les participants pourront également accéder à des outils d'apprentissage en ligne (ccf. EdAPP) où vous pourrez accéder à d'autres ressources ainsi qu'au matériel du programme EDGE à tout moment et de manière asynchrone.

Et si quelque chose ne va pas :

Si vous souhaitez déposer une plainte concernant le programme EDGE, veuillez contacter Anemo CQ S.A.S., afin de discuter de vos préoccupations. Si vous n'êtes toujours pas satisfait, vous pouvez alors porter plainte auprès du médiateur de la ville de Paris, qui transmettra votre dossier à la préfecture, le cas échéant.

Est-ce que ma participation à ce projet restera confidentielle ?

Toutes les informations que nous recueillons à votre sujet au cours de la recherche resteront strictement confidentielles. Les conditions de traitement des données personnelles sont spécifiées dans les conditions charte de confidentialité.

Qu'advient-il des résultats du projet ?

L'évaluation que vous remplirez à la fin des sessions sera utilisée par Anemo CQ S.A.S. pour faire des rapports sur l'efficacité du programme EDGE et pour nous aider à identifier les changements qui devraient être apportés pour augmenter la satisfaction des apprenants. Vos commentaires (dans le rapport) seront partagés avec nos partenaires, financeurs et parties prenantes, mais les informations que vous nous communiquerez resteront toutes anonymes.

Vous devez savoir qu'une fois le rapport terminé, il ne nous sera plus possible d'extraire et de supprimer les données que vous avez fournies dans le corps du rapport si vous changez d'avis par la suite. Cependant, dans ce cas, nous pouvons détruire toutes les données d'identification détenues.

Vos données personnelles seront conservées par Anemo CQ S.A.S. pour un minimum de 5 ans après la fin du programme. Les versions anonymes des données peuvent être conservées plus longtemps mais cela ne comprendra aucune information pouvant permettre d'identifier les participants.